

Numéro 42 - Décembre 2025

[Sommaire // Edito p1](#)[Actualités du CRJ // Actualités p1 / Publications p2 /](#)[Interventions p4 / Autres participations p6 / Ouvrages p7](#)[Actualités de la recherche p8 / Les manifestations scientifiques passées p10 / Les manifestations scientifiques à venir p12](#)  
[Du côté des doctorants p13](#)

## ÉDITO

Chères et chers membres du CRJ,

Ce dernier numéro de l'année témoigne, une fois encore, du dynamisme, de la diversité et de la qualité des travaux menés au sein de notre centre. Nous avons pu, par ailleurs, le démontrer aux membres du Comité du HCERES il y a peu. Cette visite du Haut comité a sans doute constitué un moment essentiel de notre vie collective. Votre participation massive aux différents temps d'échange a été remarquée et fortement appréciée. Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre mobilisation. Aussi contraignant a-t-il pu paraître, ce dialogue avec le HCERES a été l'occasion de retours collectifs qui nous permettent de mesurer le chemin parcouru, mais aussi de dessiner les perspectives à venir.

L'actualité du CRJ c'est aussi des événements marquants, comme l'IA Week, organisée par Géraldine Vial et Romain Rambaud. Cet événement a rassemblé chercheurs, praticiens et étudiants autour des défis posés par l'intelligence artificielle dans le domaine du droit. Ces rencontres, tout comme le colloque sur les vulnérabilités et l'accès aux soins porté par Élise Roumieu ou encore celui sur la simplification de la vie des entreprises organisé par Gérard Anou, rappellent l'importance de croiser les regards disciplinaires pour éclairer les questions de société.

Le dynamisme au sein du CRJ c'est encore les jeunes chercheurs qui l'insufflent. À ce titre, nous saluons l'arrivée de nos nouveaux collègues dont les travaux viennent renforcer

les dynamiques existantes et ouvrent de nouveaux champs d'investigation. Il faut également honorer les doctorants ayant soutenu leur thèse en cette fin d'année. Nous les félicitons vivement pour être parvenus au terme de leur engagement doctoral et avoir obtenu leur diplôme. L'engagement que représente le travail de thèse n'empêche par ailleurs pas celui, précieux, dans des actions solidaires comme le montre la démarche engagée par Germain Carlier et Sarah Schmalian que nous vous invitons à soutenir.

Enfin, cette lettre est l'occasion de rappeler que les membres du CRJ demeurent toujours très actifs dans leurs publications et leurs interventions à l'extérieur ce qui permet de maintenir la visibilité de notre recherche.

Prochaine étape : l'assemblée générale du 16 décembre. Nous comptons sur votre présence pour échanger sur les enjeux à venir à la lumière du retour de l'HCERES. Il y sera notamment question du rapprochement avec un laboratoire étranger, de la structuration de nos axes et de la recherche de nouvelles sources de financement pour faire face aux évolutions institutionnelles. Votre voix compte, et c'est ensemble que nous construirons les prochaines étapes de notre aventure collective.

Nous vous remercions pour votre investissement constant et vous souhaitons une excellente lecture de ce numéro riche en actualités, projets et perspectives.

**Ingrid et Romain**

## ACTUALITÉS DU CRJ

### HCERES

Le CRJ a accueilli en présentiel les membres du HCERES le 14 novembre. Plusieurs temps de rencontres ont été organisés, avec une participation importante des membres du CRJ. Un grand merci à vous tous pour votre présence !



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale du CRJ aura lieu le mardi 16 décembre de 9h30 à 11h30, en salle Gustave Peiser.

Classiquement, elle sera l'occasion de revenir sur les événements marquants de l'année, de faire le bilan financier de la période écoulée et d'envisager les perspectives plus ou moins proches (élection d'une nouvelle direction, partenariat avec un laboratoire étranger, refonte des statuts, discussion des axes de recherche, compensation des frais d'infrastructure, etc.)

## PUBLICATIONS

### Loïc Allier

- « La diffusion du droit de l'Union à travers les conditions de l'activité économique (accès et exercice) », in *La diffusion du droit de l'Union européenne*, ouvrage collectif.
- « Les modifications successives des contrats de la commande publique », étude parue dans *Contrats et Marchés publics* 2025, n° 7 (LexisNexis).

### François Barque

- « La soutenabilité, nouveau principe du droit budgétaire ? », *Mélanges en l'honneur de Jean-Luc Albert*, Bruylant, juin 2025.

- « L'arbre qui cache la forêt. À propos du verdissement des dotations de l'État aux collectivités territoriales », *Mélanges en l'honneur de Marie-Christine Esclassan et Michel Bouvier*, LGDJ, 2025.

### Hafida Belrhali

- « Responsabilité administrative : évolutions et principes », *Répertoire Responsabilité de la puissance publique*, Dalloz, actu. octobre 2025.
- « Responsabilité administrative : stratégie contenueuse », *Répertoire Responsabilité de la puissance publique*, Dalloz, actu. octobre 2025.
- *Reg(arts) sur les harkis, Catalogue commenté d'œuvres artistiques et de travaux de sciences sociales*, direction de l'ouvrage (comportant les notices rédigées par des étudiants de la Faculté de droit de Grenoble et stagiaires du CRJ), septembre 2025.

### Fatma Ben Hassine

- « Proposition de loi sur le chlordécone : entre responsabilité de l'État et indemnisation des victimes », *Recueil Dalloz*, 2025, n° 28, p. 1376.

### Sébastien Bernard

- « La responsabilité sociale et environnementale dans les entreprises à participation publique : exemplarité ou greenwashing ? », in Bottini (F) dir., *L'obsolescence programmée du droit (public) économique ?*, Legitech, 2025, pp. 119-126.

### Anne-Sophie Brun-Wauthier

- « La mise en place du consensus parental en France à droit constant », C. Beaufour-Garaude, A.-S. Brun-Wauthier et M.-F. Carlier, *Gaz. Pal.*, 15 juillet 2025, n° GPL479w8.

### Sébastien Cacciopo

- « Vérification de l'âge des utilisateurs de sites pornographiques : absence d'atteintes à la liberté d'expression et à la vie privée », obs. sur CE, réf., 15 juillet 2025, n° 505472, *Revue Juridique Personnes & Famille*, n° 304, octobre 2025, pp. 24-26.
- « Investissements atypiques : anomalies apparentes et liste noire de l'AMF », obs. sur Cass. com., 1<sup>er</sup> octobre 2025, n° 22-23.136, premier moyen, *Dalloz Actualité*, 17 octobre 2025, en ligne.
- « Application effective du Data Act : de nouvelles exigences en matière contractuelle », obs. sur Règl. UE 2023/2854, 13 décembre 2023, *L'Essentiel - Droit du numérique*, n° 1, 9 octobre 2025, en ligne.

### Frédérique Cohet

- « Vice caché et éviction : deux fondements juridiques à ne pas confondre », *AJD*, septembre 2025.
- « Créance de restitution et mauvaise foi du vendeur : rejet de l'exception d'indignité », *AJD*, juillet 2025.
- Contribution à l'ouvrage *Notaire*, 2025, édition Dalloz spécial concours.

### Catherine Costaz

- *Comprendre, apprendre et raisonner en droit civil*, avec Anne-Sophie Lavefve Laborderie, Ellipses, septembre 2025.

### Claire Cuvelier

- « Vote par correspondance des détenus : quand la logistique prime sur le droit de suffrage », *Actualité juridique Droit administratif*, Dalloz, 2025, n°19, p. 937.
- « Le référendum d'initiative partagée : l'avenir d'une illusion ? Étude sur l'office du juge constitutionnel des initiatives référendaires », avec Eleonora Bottini et Jeanne de Gliniasty, *Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger*, Chevalier-Marescq - V. Giard & E. Brière - M. Giard - LGDJ, 2025, n° 2, pp. 88-99.
- « Introduction générale », dossier « Vers un contrôle juridique des politiques publiques environnementales », *Revue juridique de l'environnement*, 2025, n° 3, vol. 50, pp. 497-507.

### Sébastien Ferrari

- « Office du juge fiscal et cumul des sanctions, la révolution de velours », in *Voyage en droit public financier*, *Mélanges en l'honneur de J.-L. Albert*, Bruylant, 2025 pp. 425-434.

- « L'action de l'État en période d'inflation à partir de l'exemple de l'énergie » in J.-P. Ferreira et M. Bartolucci (dir.), *L'État face à l'inflation*, LGDJ Lextenso, collection Fondation Varenne, Colloques & Essais, 2025, pp. 59-74.

- « La justice administrative de l'urbanisme à l'épreuve du particularisme », in *La ligne claire, Mélanges en l'honneur de J.-C. Bonichot*, Lefebvre Dalloz, 2025, pp. 139-150.

## Nicolas Kada

- « Le préfet ou la déconcentration personnifiée » in *La mission préfectorale, entre tradition et transformation*, sous la dir. de J. Martin et G.-J. Guglielmi, Paris, éd. Panthéon-Assas, coll. Pensée contemporaine, 2025, p. 28 et suiv.

- « Les exécutifs locaux en Europe : l'unité dans la diversité ? » in *Les exécutifs locaux*, sous la dir. de F. Blanco et F. Eddazi, Paris L'Harmattan, coll. Droit des collectivités territoriales, 2025, p. 39 et suiv.

- « Le centre communal d'action sociale (CCAS) : un établissement public qui s'ignore ? » in *Les établissements publics locaux*, sous la dir. de J.-M. Pontier, Paris L'Harmattan, coll. GRALE, 2025, p. 203 et suiv.

## Ingrid Maria

- *Le(s) temps dans la protection juridique des majeurs*, avec Aude Gauthier, éd. Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, 2025, Colloques et essais, tome 223.

- « Anticiper la perte de ses facultés », in *Le(s) temps dans la protection juridique des majeurs*, éd. Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, pp. 21-38, 2025.

- « Portée de l'obligation d'entretien individuel avec l'enfant en matière d'assistance éducative », *Dr. fam.* 2025, 9, comm. 131.

## Iony Randrianirina

- « La gouvernance algorithmique des entreprises », *Revue Droit des sociétés*, octobre 2025, n° 10, p. 15.

## Romain Rambaud

- « Chronique de droit électoral des années 2023 et 2024 », avec J. Rio et Z. Brémond, *RFDC*, septembre 2025, n°143, p. 825.

- « Municipales 2026 : électorat des champs et électrorat des villes », *AjDA*, 2025, p. 1907.

- Notices « CNCCFP », « Campagne électorale », et « Financement (partis politiques et campagne électorale) », in J.-F. Kerléo, E. Lemaire (dirs.), *Dictionnaire de l'éthique publique*, LexisNexis, 2025.

## Serge Slama

- « "One in, one out" : les périls juridiques de l'Accord franco-britannique relatif à la prévention des traversées périlleuses de la Manche », *Dalloz actualité*, 2 octobre 2025.

- « L'instabilité normative spécifie-t-elle le droit des étrangers ? », *La Revue des juristes de Sciences Po* n° 28, septembre 2025, 6.

- « De quel droit ? Tensions et ambiguïtés dans le droit des étrangers », *Mondes & migrations*, Musée national de l'histoire de l'immigration, 2025, n° 3 (avec Sérgolène Barbou Des Places, Marie-Laure Basilien-Gainche et Antoine Pécoud).

## Carole Teman

- « Indemnité pour travail dissimulé et transfert conventionnel : une rupture sans rupture », *RDT* 2025, p. 457.

## Émilie Terrier

- « La photographie et le droit, perspectives contemporaines et historiques, regards croisés », avec C. Le Mée, *Culture et Recherche*, n° 149, automne-hiver 2025, p. 11.

## Romain Tinière

- « La doctrine de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne», in Émilie Debaets, Julia Schmitz, Valérie Palma-Amalric (dir.) *La doctrine des autorités administratives indépendantes - Vers un renouvellement du droit des libertés*, Mare&Martin, 2025, p. 143.

## Émilie Ugo

- « Le nouveau visage du désordre évolutif. Lecture à travers le prisme de la nature du délai de la garantie décennale », *RDI*, septembre 2025, n° 9, pp. 4-9.

## Géraldine Vial

- « L'intelligence artificielle et les raisonnements des magistrats - De la compréhension à la production de raisonnements par l'IA », avec E. Vergès, dossier « L'IA judiciaire, entre innovations et risques », *Les Cahiers de la Justice* 2025, n°2, pp. 205 à 221.

## INTERVENTIONS

### Loïc Allier

- « Les risques liés à la valorisations des propriétés publiques », Premières rencontres du droit public économique - DAJ de Bercy, 1<sup>er</sup> octobre 2025.

### Stéphanie Archat

- « Sortir de l'hétérosexualité. Les collectifs féministes comme espaces de socialisations sexuelles minoritaires », avec Mathilde Guellier, congrès de l'Association française de sociologie (RT28), 8-11 juillet 2025, Université Toulouse Jean Jaurès.

- Présentation de mes recherches, séminaire « postdoctorant(e)s », équipe Régulations, Pacte (Grenoble).

### Hafida Belrhali

- « L'illicite en droit de la responsabilité administrative », Chambéry, 8 octobre 2025, Centre de recherche en droit Antoine Favre, Université Savoie Mont Blanc. Conférence à trois voix « L'illicite » organisée par Claire Portier dans le cadre du projet de recherche « Regards croisés sur le Droit de la responsabilité - Divergences, convergences et complémentarité de la responsabilité civile, administrative et internationale dans le droit contemporain » (autres intervenants : Jonas Knetsch, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Claire Portier, Université Savoie Mont Blanc).

- Conférence « Pesticides : les stratégies contentieuses contre l'État », Nantes Université, Faculté de droit, 3 octobre 2025.

### Anne-Sophie Brun-Wauthier

- « Le consensus parental à Grenoble et Privas - Transfert d'expérience et adaptation des pratiques » colloque Justice et séparations parentales acte 2, la mise en place du consensus parental et ses outils, coorganitrice, Guilherand-Granges, 4 juillet 2025.

- « Regards croisés sur la transidentité », Ordre des avocats de Grenoble, IDH Institut des droits de l'homme, 8 septembre 2025.

- « Les vides juridiques en matière de parenté procréative transgenre. Qu'en penser et qu'en faire ? », colloque « Le vécu familial de la transidentité à la croisée du droit et des institutions », sous dir. Régis Schladenhauffen, EHESS Aubervilliers en lien avec le projet PROTTRANS, 17 octobre 2025.

### Frédérique Cohet

- Séminaire droit des baux civils, Paris I, septembre 2025.

### Claire Cuvelier

- « Vers un contrôle juridique des politiques publiques environnementales ? », contribution à la journée d'études « Faire du droit de l'environnement en région AURA », 3 juillet 2025, SFDE, UGA.

### Arnaud De Vellis

- Animation et organisation de la table ronde « Quantum Ethics and Regulation: Steering the Development of Emerging Technologies» en présence de Zeki Can Seskir et de Karine Bannelier, QuantAlps Days 2025, 13 octobre 2025.

- Présentation du poster « Impacts and social challenges of the quantum computer and its applications: proposal of an analytical framework for a responsible innovation », QuantAlps Days 2025, 13 et 14 octobre 2025.

- « Évaluation et régulation éthique de l'ordinateur quantique : un problème épistémologique », [conférence en ligne](#), « Lundis Quantiques » organisé par le CevoteQ (Centre d'études des Evolutions des Technologies Quantiques).

### Nicolas Kada

- « Le maire : le couteau suisse de l'administration locale », Congrès des maires de Corse du Sud, 24 octobre 2025, Ajaccio.

- « La préférence locale et l'emploi public », colloque « La préférence locale » organisé par l'Université de Perpignan et l'AFDCL, 9 et 10 octobre 2025.

- « Le droit face aux risques naturels », journée d'étude « Pensées et impensées des responsabilités dans un contexte de risques naturels accélérés » organisée par le Rosk Institute, le PARN et l'IRMa, Grenoble, 2 octobre 2025.

### Ingrid Maria

- « L'accès aux soins des personnes protégées », colloque « Accès au soins et vulnérabilités », CRJ, UGA, 7 novembre 2025.

- « Violences faites aux femmes : mais pourquoi ne partent-elles pas ? Les freins au départ », Rennes, 25 novembre 2025.

- « Les fragilités psychiques en droit », Nuit du droit, cour d'appel de Grenoble, 3 octobre 2025.

### Florent Mounguengui

- « L'Huissier de justice dans le précontentieux et le contentieux en matière immobilière au Gabon », journée portes ouvertes et de lancement de la licence professionnelle sur les métiers de l'immobilier au sein de la

Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université Omar Bongo (UOB) de Libreville (Gabon), 22 octobre 2025.

### Iony Randrianirina

- «AI-based corporate governance to the rescue of gender equality», colloque «Effectiveness and Challenges of Gender Equality in EU-Based Corporations», Université catholique de Lyon, 7 novembre 2025.
- « La gouvernance algorithmique des entreprises », colloque « La simplification de la vie des entreprises : bilan et perspectives », UGA CRJ, 20 novembre 2025.
- « La propriété des créations générées par IA », 2<sup>e</sup> édition des Journées Entreprises organisée par la Direction du campus UGA Valence Drôme Ardèche, IAE de Valence, 25 novembre 2025.

### Romain Rambaud

- Coorganisation de l'IA Week avec Géraldine Vial et présidence des tables-rondes « IA, formation et professions du droit » et « L'IA dans l'action publique », projet IDEX Formation TEDIA, Faculté de droit de Grenoble et CRJ, 17-19 septembre 2025.
- « Le Conseil constitutionnel, juge électoral, est-il politisé ? », projet IDEX/ANR JADE, colloque de l'UMR DICE « La politisation de la justice », 17-18 octobre 2025. Voir les résultats présentés avec Frédérique Letué sur [Le Blog du droit électoral](#).
- Présentation des résultats du projet IDEX/ANR JADE dans le cadre du Webinaire « Gdt Nouvelles technologies et justice », Centre internet et Société du CNRS, 7 novembre 2025.

### Anne-Gaëlle Robert

- Conférence sur « La peine d'emprisonnement : prononcé, alternatives et aménagements », in « L'audience correctionnelle », ENM Paris, 1<sup>er</sup> octobre 2025.

### Élise Roumeau

- Participation à l'[émission Débat Doc](#) sur l'encadrement de l'expérimentation médicale, documentaire « Au nom de la science, la recherche sur l'Homme ». Avec les Pr. Jean-François Delfraissy et Djillali Annane.

### Michaël Sanchez

- « La corruption au sein de l'administration pénitentiaire », dans le cadre du ciné-débat sur le film *BORGO*, ciné-club de la Justice, Université de Bourgogne, 20 octobre 2025.

- « La policiarisation de l'administration pénitentiaire », conférence pour Masters II de l'Université de Bourgogne, 6 novembre 2025.

### Serge Slama

- Table ronde « Droits, asile et migrations », présentation du n° 28 de la *Revue des juristes de Science Po*, Sciences Po, Paris, 28 octobre 2025.
- Conférence-débat « État de droit - accès aux droits : quelles garanties face aux remises en cause ? », Bibliothèque Alcazar, Marseille, 18 octobre 2025.
- Table ronde « L'insécurité juridique des droits des étrangers » in « Défendre les droits des étrangers : mission impossible ? », Colloque 30 ans ADDE, Paris, 10 octobre 2025.

### Émilie Terrier

- « L'art appropriationniste : une démarche artistique fondée sur le pastiche, aux limites de la contrefaçon ? », colloque « La propriété intellectuelle a-t-elle le sens de l'humour ? », Collège de France, Paris, 8 octobre 2025.
- « Legal framework, data security and new technologies », RISK Summer School 2025 (From data to decision-making under conditions of uncertainty), 29 août 2025, Grenoble.

### Romain Tinière

- « Les valeurs de l'Union européenne constituent-elles une culture constitutionnelle européenne ? », journée d'étude « La culture constitutionnelle transnationale », Lyon 3, 23 octobre 2025.
- « Le droit à l'égalité de traitement des entreprises », journée d'étude « Les droits fondamentaux de l'Union européenne revendiqués par les entreprises », Luxembourg, 16 octobre 2025.
- « La valeur ajoutée de la charte des droits fondamentaux », table ronde organisée par l'association Passerelle, Luxembourg, 12 novembre 2025.

### Émilie Ugo

- « Le droit de l'entreprise durable et l'entreprise de construction », colloque « Le droit de l'entreprise durable : de la régulation à la répression ? », organisé par l'Institut de Droit de l'Environnement et du Développement Durable dirigé par V. Mercier, AMU, 10 octobre 2025.

### Géraldine Vial

- « L'intelligence juridique artificielle » (avec E. Vergès), IDEX Week, 17 septembre 2025, UGA, Faculté de droit de

Grenoble. Coorganisatrice de l'IA Week avec Romain Rambaud.

- « Pratique de l'intelligence artificielle au service de la justice » (avec E. Vergès), 25 et 26 septembre 2025, Montreuil.

- « L'IA dans le monde du droit et de la Justice » (avec E. Vergès), Nuit du droit, cour d'appel de Grenoble, 3 octobre 2025.

## AUTRES PARTICIPATIONS

### Loïc Allier

- Responsabilité scientifique des fascicules « Groupe-ment d'entreprises » et « Accès aux marchés publics » publiés dans le *JurisClasseur* « Contrats et Marchés pu-blics », LexisNexis.

### Stéphanie Archat

- Organisation des sessions « L'environnement des politiques d'égalité » (avec Lorenzo Barrault-Stella et Lucie Longuet), congrès de l'Association française de socio-logie (RT34), 8-11 juillet 2025, Université Toulouse Jean Jaurès.

### François Barque

- Rapporteur de la thèse de T.-G. Vivas Barrera, « La construction du cadre constitutionnel du droit des peuples en Colombie », Pau.

### Hafida Belrhali

- Membre du jury de soutenance pour la thèse d'Audrey Fauconnier, « Les obligations publiques en matière de protection de l'environnement », Nantes Université, 3 octobre 2025, dir. A. Van Lang, jury : S. Hoynck (conseiller d'État), L. Fonbaustier (prof. Paris-Saclay), E. Lambert (dir. rech. CNRS), B. Plessix (prof. Pan-théon-Assas).

### Sébastien Bernard

- Présidence du jury HDR de Sébastien Martin « L'espace ferroviaire unique européen : entre réforme du cadre juridique et recherche de compétitivité écono-mique » (direction L. Grard), Université de Bordeaux, 14 octobre 2025.

### Anne-Sophie Brun-Wauthier

- Participation à un groupe de recherche GT Care sur la participation d'enfants mineurs à des recherches sur les VIF.

### Claire Cuvelier

- Atelier plaideoiries « Faut-il en finir avec la V<sup>e</sup> Répu-blique ? », en collaboration avec S. Persico (IEPG), Nuit du droit, 3 octobre 2025, Palais de Justice de Grenoble.

### Nicolas Kada

- Soutenance de la thèse de Jean-Benoit Moro, « L'action climatique des collectivités territoriales », en présence des professeurs Florence Crouzatier-Durand, Virginie Donier, Olivier Dupéron, François-Xavier Fort et Sabine Lavorel, UGA, Grenoble, 21 octobre 2025.

### Romain Rambaud

- Participation au podcast « Condamnation de Marine Le Pen et liberté des électeurs », Lefebvre-Dalloz, 28 juillet 2025.

- Membre du Prix de thèse de l'Association Française de Droit Constitutionnel (AFDC), remis le 17 novembre 2025.

- Participation à la journée de restitution du pôle PSS sur les projets IRGA 2022-2025, UGA, 12 novembre 2025.

### Serge Slama

- Soutenance de la thèse de Louis Imbert, « La constitu-tion des étrangers : analyse comparée des discours des juges constitutionnels colombiens, étatsuniens et fran-çais », Sciences Po Paris, 15 juillet 2025 (en co-direction avec Guillaume Tusseau).

### Émilie Terrier

- Hackathon « Intelligence Artificielle & Photojourna-lisme », Université Perpignan Via Domitia, 19 et 20 sep-tembre 2025.

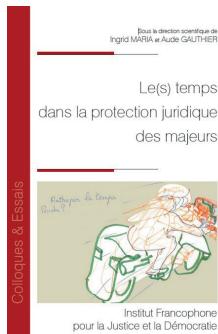
### Romain Tinière

- Rapporteur pour la soutenance HDR de Mme Lamprini Xenou, « L'effet horizontal des droits fondamentaux en droit du numérique de l'UE », Paris Est-Créteil, 8 octobre 2025.

# OUVRAGES

## *Le(s) temps dans la protection juridique des majeurs*

Sous la direction de  
Ingrid Maria et Aude Gauthier



Actes du colloque des 21 et 22 mars 2024 organisé par Ingrid Maria en partenariat avec E.V.A Tutelles.

Si le temps est, de prime abord, une notion universelle, il recouvre, en réalité, une pluralité de dimensions en matière de protection juridique des majeurs. En d'autres termes, coexistent des temps distincts. Il s'agit ainsi de mettre en regard le temps du mandat de protection juridique face aux autres temps : le temps biologique, le temps psychologique, le temps judiciaire et le temps social.

La confrontation du mandat professionnel de protection des personnes vulnérables au temps biologique ouvre la réflexion sur les déterminismes du vivant, édictant leur rythme, de manière généralement inéluctable mais prédictible. Cet ouvrage permet d'identifier les outils qu'offre le droit de la protection juridique des majeurs pour assurer une permanence de l'expression de la volonté par-delà les contingences biologiques du corps. Sont ainsi abordées les thématiques du vieillissement, de la fin de vie et de l'étiollement de la volonté.

L'ouvrage fait ensuite le point sur les temporalités qui se rattachent au temps psychologique ou psychique. Celles-ci sont plus incertaines, moins prédictibles. La volatilité de la volonté, inhérente aux pathologies concernées, met très fortement en jeu la notion juridique de consentement.

Le troisième temps examiné est le temps judiciaire. Le droit de la protection juridique des majeurs est jalonné de bornes temporelles cadrant l'exécution des mandats judiciaires de protection. Ces bornes, bien qu'indispensables, contraignent la personne protégée et peuvent la placer dans une temporalité distincte des temporalités communément appliquées ou ressenties.

Enfin, l'étude se poursuit sur le temps social ou sociétal. Il est une construction collective, désignant les conventions et activités sociales qu'une société identifie comme importantes (se mettre en couple, avoir des enfants, trouver un travail...). Ne pas pouvoir s'y référer peut conduire les adultes vulnérables à un sentiment de disqualification sociale. Le temps social est, de manière encore plus prégnante

ces dernières années, le temps court tandis que le temps de la protection juridique des majeurs est un temps long. Comment, dès lors, les concilier ?

La réunion de contributions de juristes français et étrangers, de sociologues, de mandataires judiciaires à la protection des majeurs et de médecins permet d'apporter quelques réponses à ces différentes problématiques liées au(x) temps dans la protection juridique des majeurs.

Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, Colloques&Essais, 23/09/2025.

## *Économie numérique et droit du commerce international*

Sous la direction de Gérard Anou



Actes du colloque du 21 novembre 2024 organisé par Gérard Anou.

Le développement des technologies de l'information et de la communication a transformé la vie des individus, celle des entreprises et plus généralement l'économie. La transition numérique est même devenue une nécessité pour certaines entreprises qui doivent s'adapter si elles veulent survivre dans ce nouveau contexte. Si on prend l'exemple d'internet, il est passé d'un simple outil de communication à un instrument économique de premier plan.

Le commerce international n'échappe pas à cette évolution. Les réseaux numériques comme l'internet permettent d'interconnecter plusieurs pays. Ils sont caractérisés par une certaine ubiquité. Le développement des plateformes numériques a permis une accélération des échanges internationaux, tant entre professionnels qu'entre professionnels et consommateurs.

Comment encadrer une telle évolution ? Les problèmes soulevés par ce développement technologique concernent souvent des situations contractuelles ou délictuelles que le droit appréhende par ailleurs. Mais le contexte de leur réalisation pose quelques difficultés spécifiques tant en ce qui concerne les règles applicables qu'à propos du règlement des litiges.

Le présent ouvrage rassemble les contributions de plusieurs experts universitaires et praticiens.

LexisNexis, novembre 2025.

# ACTUALITÉS DE LA RECHERCHE

## Projet Justice Algorithmique des Élections (JADE) : de l'IDEX de l'UGA à l'ANR. Effet levier et difficultés liées à l'intelligence artificielle

Le projet interdisciplinaire « Justice algorithmique des élections » (JADE) a pour objet d'utiliser des méthodes de mathématiques appliquées et d'intelligence artificielle à un objet juridique pour lequel elles n'ont jamais été utilisées et présentent un intérêt particulier, le contentieux des élections politiques. Porté par l'IDEX de l'Université Grenoble Alpes pendant la période 2022-2025, il vient d'obtenir un financement par l'Agence Nationale de la Recherche pour la période 2025-2028. La période IDEX a permis de réaliser un certain nombre d'avancées dans le cadre de méthodologies pluridisciplinaires innovantes du point de vue des sciences juridiques : constitution d'une base de données inédite et analyses statistiques sur le sujet. Les résultats ont permis de démontrer empiriquement la rationalité de l'organisation du contentieux électoral, des notions de sincérité du scrutin et d'écart de voix, et l'absence de politilisation manifeste du Conseil constitutionnel, tranchant des controverses doctrinales persistantes. Reste à développer sur ce corpus, au-delà des premières expérimentations menées, l'utilisation de l'intelligence artificielle pour développer à terme une application de justice algorithmique des élections politiques au niveau du Conseil constitutionnel et des juges administratifs : ce sera le défi de l'ANR.



## NOUVEAUX MEMBRES Sébastien Cacioppo, MCF à l'IUT2



J'ai été recruté, à compter du 1er septembre dernier, en qualité de maître de conférences en droit privé, rattaché au département Carrières juridiques de l'IUT 2 de Grenoble. Concernant mon parcours, j'ai soutenu une thèse de droit privé, « La création sur le corps humain » (Aix-Marseille Université, 2020), qui oscille entre droit des personnes et droit de la propriété littéraire et artistique – même si la problématique se cristallise essentiellement sur la protection de la personne

humaine. J'ai occupé, par la suite, plusieurs postes d'enseignant contractuel, déjà en Carrières Juridiques, au sein de l'Université de Rouen-Normandie, puis à la Faculté de Droit de l'Université d'Avignon.

Le droit des personnes constitue l'un de mes principaux domaines de recherche. J'accorde une place particulière à la question de l'articulation des droits de la personnalité avec la liberté d'expression. Aussi, je m'intéresse au droit de la nationalité et, de manière plus accessoire, à certains aspects du droit des étrangers. À ce titre, je contribue tous les mois, sur ces thèmes, à deux rubriques d'actualité jurisprudentielle au sein de la *Revue Juridique Personnes et Famille* (éditions Lamy).

Cela étant, mon parcours universitaire m'a conduit à enseigner des matières qui intéressent le large domaine du droit des affaires. Alors que j'étais enseignant-chercheur contractuel à l'Université d'Avignon, j'ai eu l'opportunité de dispenser des cours en droit des sûretés, ainsi qu'en régime général des obligations. C'est ainsi que mon activité d'enseignement est venue nourrir mon activité de recherche : j'ai commencé à apprêter, plus substantiellement, ces disciplines. Aujourd'hui, je contribue donc aux rubriques « Banque » et « Consommation » de la revue en ligne *Dalloz Actualité* (éditions Lefebvre-Dalloz).

La dimension numérique n'est pas étrangère à mes préoccupations, dans la mesure où celle-ci est incontournable, quels que soient les secteurs de la vie juridique et sociale. À ce titre, la Professeure Amélie Favreau m'a proposé d'intégrer l'équipe de rédacteurs d'une nouvelle revue, dont elle est à l'initiative et dont elle assure la responsabilité scientifique, *L'Essentiel - Droit du numérique* (éditions Lexenso). Ce support me permettra d'envisager de nouvelles problématiques en droit des affaires, à la lumière du droit du numérique.

## Thibaut Coussens-Barre, MCF à l'IUT 2



Originaire de Perpignan où j'ai réalisé l'essentiel de mon parcours universitaire, j'ai réalisé une thèse portant sur « La patrimonialisation des collections d'échantillons biologiques » soutenue en 2021 au sein de l'Université Toulouse Capitole, sous la direction du Professeur Xavier Biyo. Rattaché au département Carrières juridiques de l'IUT 2 depuis mon recrutement en septembre dernier, j'y assure principalement les cours de droit constitutionnel et d'institutions publiques à destination des étudiants de première année de BUT.

Au sein du CRJ, j'entends prolonger mes recherches relatives aux droits fondamentaux de la personne, à la santé et ses institutions, ainsi qu'à la bioéthique. J'ai

ainsi pu décliner ces problématiques générales sous l'angle du droit au logement, des mineurs isolés, des droits accordés aux personnes homosexuelles et transsexuelles, des droits des personnes en fin de vie, ou encore du droit à la procréation médicalement assistée pour les femmes seules. Mes recherches traitent également de la question du numérique en santé et de l'utilisation des données personnelles pour la recherche médicale.

Plus récemment, j'ai également orienté mes recherches autour de questions en lien avec le droit de l'environnement, de l'urbanisme et du patrimoine auxquelles je m'efforce d'apporter un éclairage « sanitaire ».

### **Doctorante accueillie Sofia Regini**



Je m'appelle Sofia et je suis en troisième année de doctorat à l'Université de Trente, une ville située dans le nord de l'Italie et entourée par les Alpes — tout comme Grenoble. Mon programme doctoral s'intitule « Études juridiques comparées et européennes » et, en raison de cette vocation transnationale, chaque doctorant doit effectuer au moins six mois de recherche à l'étranger. J'ai choisi de passer quatre mois au CRJ de Grenoble, car j'ai été particulièrement intéressée par les contenus du « Projet SURPEX », coordonné par le professeur Léo Vanier, qui présente plusieurs liens avec mon sujet de recherche, bien que ma formation soit principalement en droit pénal et pénitentiaire. Ma thèse porte en effet sur le traitement de la personne atteinte de troubles mentaux auteure d'infractions pénales, et vise à concilier l'aspect théorique et dogmatique (concernant les problèmes de définition de l'imputabilité et du trouble mental dans la théorie de l'infraction) avec l'aspect pratique et applicatif (concernant le fonctionnement du système des mesures de sûreté).

En Italie, ce domaine est actuellement en pleine évolution, à la suite d'un arrêt de la Cour constitutionnelle de 2022 qui a invité le législateur à repenser la matière. Afin de pouvoir formuler dans ma thèse des propositions de *lege ferenda*, j'espère trouver des éléments de réflexion intéressants grâce à la comparaison avec le droit français, qui présente des différences notables avec l'Italie, tant dans la réglementation du trouble mental que dans l'application des mesures de sûreté. Ma recherche comparée comprendra ensuite une période de deux mois en Espagne.

Enfin, il peut être intéressant de savoir que je suis récemment devenue avocate, même si ma plus grande passion reste la pratique des sports de plein air, ce qui fait de Grenoble la ville idéale pour moi !

## **FOCUS SUR...**

### **Aide aux jeunes chercheurs**

L'UGA accompagne l'arrivée des maîtres de conférences nouvellement recrutés par une aide de 10 000 euros pour financer leur projet de recherche. Élise Roumeau en a bénéficié à son arrivée il y a deux ans.

#### **Projet « Vulnérabilités et santé publique » Élise Roumeau**

À la suite de mon recrutement, j'ai bénéficié d'un budget alloué au projet de recherche que je souhaitais initier. Ce financement m'a ainsi donné l'opportunité d'entreprendre un projet portant sur les vulnérabilités et la santé publique.

À l'origine de ce projet se trouvent mes travaux de recherches antérieurs, et plus particulièrement mes travaux de thèse qui m'avaient permis d'entrevoir l'existence de problèmes systémiques dans la prise en charge médicale des personnes. Plus particulièrement, il est possible d'identifier des situations délaissées et un manque d'effectivité dans la protection des droits dans le domaine de la santé.

À partir de ces constats, deux journées de manifestation scientifique ont pu être organisées. La première, portant sur les vulnérabilités et la relation médicale, a été l'occasion d'échanger sur les spécificités de la prise en charge médicale de personnes en situation de vulnérabilité d'une part, et de constater que la relation médicale pouvait être un lieu de vulnérabilisation, pour les femmes notamment. La deuxième, portant sur les vulnérabilités et l'accès aux soins (voir page suivante « Retour sur les manifestations scientifiques »), a donné lieu à des discussions interdisciplinaires très riches, permettant de mieux saisir des difficultés rencontrées par les professionnels de santé, et de questionner les politiques de santé déployées depuis plusieurs décennies au regard du manque d'effectivité des droits en la matière. Ces deux journées ont permis de réunir des enseignants-chercheurs en droit et des professionnels de santé aux modalités d'exercice diverses, offrant ainsi la possibilité de croiser les regards, d'enrichir les échanges et d'envisager des collaborations nouvelles.

## **SOUTENANCE DE THÈSE HDR**

### **Soutenance à venir Julie Arroyo**

Julie Arroyo soutiendra sa thèse HDR « La liberté vestimentaire en droit public » le mercredi 17 décembre à 14h, en salle Gustave Peiser. Garant : Serge Slama.

## RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

### IA Week 17-19 septembre 2025 Faculté de droit

Organisée par Géraldine Vial et Romain Rambaud dans le cadre du projet TEDIA (Transformation des Études de Droit vers l'Intelligence Artificielle) porté par la Faculté de droit, cette première édition de l'IA Week a réuni des chercheurs et enseignants venus de plusieurs universités, des magistrats, avocats, commissaires de justice, notaires, juristes, la legaltech et les éditeurs juridiques, mais aussi les étudiants de la Faculté venus expérimenter concrètement les outils d'IA juridique disponibles sur le marché. Ces trois journées pour penser, pratiquer et anticiper collectivement les transformations que l'IA apporte aux différents métiers du droit, ont été un grand succès.



### « Chez Michoud » 9 octobre 2025 Centre de documentation Léon Michoud

La 2<sup>e</sup> saison de « Chez Michoud », cycle de discussions grenobloises organisé par Léo Vanier et Émilie Barbin (CESICE), accueillera des rencontres autour du thème des transformations du droit administratif. La première rencontre de cette saison a porté sur « La fin de l'administration et de son droit (tels que nous les connaissons) », avec Béatrice Hibou, directrice de recherche au CNRS, affiliée au Centre d'Études internationales (CERI) de SciencesPo Paris, et Jean-Bernard Auby, professeur de droit public émérite de SciencesPo Paris.



### Colloque « Vulnérabilités et accès aux soins » 7 novembre 2025 UGA

Ce colloque interdisciplinaire consacré à l'accès aux soins pour les personnes en situation de vulnérabilité était organisé par Élise Roumeau. Il a fait suite à une première journée organisée en septembre 2024 autour de la thématique des vulnérabilités dans le cadre de la relation médicale. Universitaires en médecine et en droit, médecins et psychologues se sont, dans un premier temps, intéressés à la quête effective du droit d'accès aux soins puis, dans un second temps, à la réalité de l'accès aux soins des personnes vulnérables (majeurs protégés, détenus, etc.).



### Conférence Noé Waggener 13 novembre 2025 Centre de documentation Léon Michoud

Invité par Léo Vanier et Serge Slama, Noé Waggener, professeur de droit public à l'Université Paris Crétel, est venu rencontrer les doctorants pour parler des aspects méthodologiques de sa recherche qui porte sur la collecte systématique d'arrêtés municipaux sur des périodes semi-longues (20 ou 30 ans) pour étudier des styles réglementaires locaux de police administrative.

### Rencontre Allison Marchildon 19 novembre 2025 Centre de documentation Léon Michoud

Invitée par Amélie Favreau dans le cadre des Journées scientifiques du programme Foresee, Allison Marchildon, professeure à l'Université de Sherbrooke au département de philosophie et d'éthique appliquée de la Faculté des lettres et sciences humaines, est intervenue au CRJ. Elle est venue parler de « Gouvernance et éthique en matière d'IA et de technologies innovantes ».



**Conférence  
Hugo Avvenire  
19 novembre 2025  
UGA**

Maître de conférences en droit public à l'Université de Poitiers, Hugo Avvenire était invité par Serge Slama à venir échanger avec les doctorants sur les aspects méthodologiques de ses recherches. Ses recherches empiriques portent sur la spatialisation des libertés, après une thèse effectuée sur « Espaces publics et liberté ».

**Colloque  
« La simplification de la vie des entreprises :  
bilan et perspectives »  
20 novembre 2025  
UGA**

La recherche de solutions pour faciliter l'activité des entreprises, leur compétitivité et donc la croissance devient un objectif national de premier plan. Elle prend, entre autres, la forme d'une simplification de la vie des entreprises. Certains parlent de cure de simplification, de choc de simplification, voire de mythe de simplification.

Organisé par Gérard Anou, le colloque a permis de faire une analyse et un bilan des mesures de simplification qui ont été prises ces 25 dernières années. Puis il a été question des mesures à envisager pour améliorer cette simplification.



**Ciné-débat  
La Cour d'assises  
20 novembre 2025  
Cinéma Le Club**



Le CRJ et le Master droit pénal et sciences criminelles ont proposé un ciné-débat sur la Cour d'assises avec la projection du film « Je le jure » de Samuel Theis.

Organisée par Anne-Gaëlle Robert, la soirée s'est intéressée à la Cour d'assises avec ce film qui nous invite à suivre le parcours d'un juré d'assises dans

le procès d'un jeune pyromane accusé d'homicide involontaire.

La projection du film s'est poursuivie par une discussion avec la salle, comble, en présence de Valérie Blain, présidente de la Cour d'assises de l'Isère, et de Pierre Basseres, doctorant en sciences criminelles.

**Des auteurs, un café  
27 novembre 2025  
Centre de documentation Léon Michoud**

Gaëlle Ruffieux et Michel Farge étaient invités pour parler des *Mélanges en l'honneur de Pierre Murat - Compréhension et prescience des mutations de la famille et de son droit*. Pierre Murat a dû interrompre sa carrière universitaire avant que ne sonne l'heure de la retraite. Son départ a intensément attristé ses collègues, élèves et étudiants. Ceux-ci ont voulu lui rendre hommage pour lui témoigner leur affection et pour saluer ses apports à réflexion juridique. Il a décrit et prédit, avec clairvoyance et sans dogmatisme aucun, l'évolution de la famille et de son droit, participant également à l'œuvre législative. Très investi à la Faculté de droit, il y a notamment été Directeur du Centre de droit fondamental, de l'IEJ et de l'École doctorale Sciences juridiques. Il y a créé le Master II de droit notarial, ainsi que le Diplôme supérieur du notariat.

**Conférence  
« Temps long et politiques publiques.  
Regards croisés sur le rapport public du  
Conseil d'État »  
28 novembre 2025  
UGA**

Sylvain Monteillet, ancien rapporteur général adjoint auprès de la SEPCO du Conseil d'État, était l'invité de Sébastien Ferrari pour cette conférence. L'étude annuelle du Conseil d'État dresse un diagnostic des difficultés de l'État à se projeter dans la durée et formule 20 propositions concrètes, destinées aux décideurs publics, pour donner au temps long toute sa place dans l'action publique. La conférence a été l'occasion de croiser les regards sur l'inscription de l'action publique dans le temps.



**Colloque**  
**« Propriété intellectuelle et sport »**  
**5 décembre 2025**  
**Musée de Grenoble**

Le colloque annuel de la propriété intellectuelle, organisé cette année sous la direction scientifique d'Alexandre Delmotte, s'est intéressé à la propriété intellectuelle dans le domaine du sport.

Depuis longtemps le domaine du sport entretient des liens étroits avec les mécanismes de la propriété intellectuelle. Dans la première partie du colloque, les intervenants invités ont montré que la propriété intellectuelle est devenue un levier économique, permettant à l'industrie du sport de commercialiser ses activités. La seconde partie du colloque était consacrée à la marchandisation du sport comme sujet d'étude en propriété intellectuelle.



**MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES À VENIR**

**Colloque**  
**« La soutenabilité en finances publiques »**  
**11-12 décembre 2025**  
**UGA**

Ce colloque est organisé par François Barque, Fabrice Bin (SciencesPo Toulouse), Sébastien Kott et Céline Husson-Rochcongar (direction de la recherche de l'Institut national du service public).



Depuis quelques années, la préoccupation pour la maîtrise des finances publiques et l'avènement de la bonne gouvernance financière publique ont fait émerger une nouvelle notion, apparemment prometteuse : la soute-

nabilité. Forgé par la science économique, le terme de soutenabilité a été réceptionné par le droit des finances publiques. L'objectif de ce colloque, qui réunira non seulement des juristes universitaires et praticiens, mais également des économistes, est de mieux appréhender les raisons et les conséquences de cette transposition en droit.

**Colloque**  
**« La sécurité économique »**  
**8 janvier 2026**  
**UGA**

Organisée par Loïc Allier, cette journée a pour objet d'étudier le concept de sécurité économique.

Dans un contexte marqué par une guerre à la fois militaire et commerciale, l'État repense sa place sur le marché et pérennise des dispositifs de nature interventionniste et défensive. C'est ainsi qu'émerge la notion de « sécurité économique ». Pour autant, la sécurité économique peut aisément servir de prétexte à la poursuite de finalités protectionnistes et ainsi se heurter aux libertés de circulation du droit de l'Union. Alors que la sécurité économique est mobilisée dans le cadre de l'actionnariat public, du contrôle des investissements étrangers, des contrats publics ou encore des aides d'État, le colloque ambitionne d'interroger le potentiel de la sécurité économique au soutien des politiques néo-interventionnistes de l'État.



**Atelier**  
**« À propos de la décision Loi relative au renforcement de la sûreté dans les transports »**  
**29 janvier 2026**  
**UGA**

Cet atelier, organisé par Léo Vanier dans le cadre de son projet ANR SURPEX, s'intéressera à la décision du Conseil constitutionnel du 24 avril 2025 qui a censuré partiellement certaines dispositions de la proposition de loi relative au renforcement de la sûreté dans les transports.

# DU CÔTÉ DES DOCTORANTS

## Soutenances de thèses passées

- **Jean-Benoît Moro** a soutenu sa thèse « L'action climatique des collectivités territoriales », réalisée sous la direction de Nicolas Kada, le 21 octobre.



- **Charlène Bois Farinaud** a soutenu sa thèse « La Cour de cassation à l'épreuve du droit international privé européen, réflexions en matière personnelle et familiale », réalisée sous la direction de Michel Farge, le 17 novembre.

- **Apolline Bernard** a soutenu sa thèse « Dépendance et propriété intellectuelle », réalisée sous la direction d'Amélie Favreau, le 1<sup>er</sup> décembre.



- **Julie Hamonic** a soutenu sa thèse « Les raisonnements probatoires du juge judiciaire », réalisée sous la direction d'Etienne Vergès, le 2 décembre.



- **Jamalideen Ilupeju** a soutenu sa thèse « Le déséquilibre significatif, unité ou pluralité », réalisée sous la direction de Stéphane Gerry-Vernières, le 2 décembre.



## Des doctorants solidaires au marathon de Paris !

Défi sportif et solidaire pour Sarah Schmalian et Germain Carlier qui s'engagent pour le marathon de Paris d'avril 2026. Au-delà de la participation physique, chaque coureuse et chaque coureur s'engagent à soutenir une association, par le biais de dossards solidaires auxquels chacun d'entre nous peut faire un don.

Sarah Schmalian a choisi de soutenir [SOS MEDITERRANEE France](#), pour son action en faveur du sauvetage des personnes en détresse en mer.

Germain Carlier a choisi de soutenir [AIDES](#), pour son travail essentiel dans la lutte contre le VIH/Sida.

Pour soutenir l'initiative de Sarah Schmalian : [lien de la cagnotte](#).

Pour soutenir l'initiative de Germain Carlier : [lien de la cagnotte](#)

